



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 25 / 09 / 2025

Dossier complet le : 25 / 09 / 2025

N° d'enregistrement : 2025-0732

1 Intitulé du projet

Création de 66 places de stationnement, dont 62 ouvertes au public, propres à l'exploitation de la construction d'un bâtiment tertiaire au lieu dit " Habitation la Jambette" dans le commune de Saint-Joseph - Martinique-

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

PHOENIX INVESTISSEMENTS

Raison sociale

PHOENIX INVESTISSEMENTS

N° SIRET

9 1 5 1 1 4 6 0 7 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

EURL

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

OTAEGUI

☐ Monsieur

Prénom(s)

joseph

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41 - a	66 places de stationnement , dont 62 ouvertes au public

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☒ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre de la construction d'un bâtiment tertiaire de 2 431 m² de surface habitables, création de 66 places de stationnement, dont 62 ouvertes au public.

4.2 Objectifs du projet

Etre conforme avec les prescription du plan local d'urbanisme de la ville de Saint-Joseph (97212) en terme de places de stationnement .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Création de 1031 m² des places de stationnement, non imperméabilisées à 97,5 %.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

62 places de stationnement gratuit à proximité du bâtiment créé.

4 places de stationnement, privatisées.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager comprenant des constructions.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
66 places de stationnement	1031 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Parcelles Y1313-Y1312-Y1311-Y1311-Y130

Lieu-dit : Habitation La Jambett

Localité : SAINT-JOSEPH

Code postal : 9 7 2 1 2 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6 1 ° 0 4 , 5 3 " O Lat. : 1 4 ° 6 4 , 9 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Communes traversées :

SAINT-JOSEPH

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme de la ville de Saint-Joseph (97212), approuvé le 27 décembre 2012 - Zone 1AUE

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRN
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	approuvé le 03 décembre 2013
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	- Aléa mouvement de terrain - Moyen - Aléa séismes - Fort
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Circulation automobile propres à la fréquentation du bâtiment
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Circulation automobile propres à la fréquentation du bâtiment
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Circulation automobile propres à la fréquentation du bâtiment en soirée.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

SANS OBJET

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Surfaces de stationnement non imperméabilisées à 97.5 %

- Infiltration des eaux pluviales vers l'exutoire naturel
- Températures non augmentées et réduites dans ces zones, de part la non mise en oeuvre de revêtements de sol minéraux et la plantation d'un arbre à raison de quatre places de stationnement créées.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

DISPENSE

Le projet répond aux prescriptions du PLU en terme de stationnement par des aménagements légers pour un usage limité en rapport avec les activités d'un bâtiment tertiaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	PA 16 - ETUDE PREALBLE DE BOISEMENT - spécifiant que la zone intéressée est dispensé d'autorisation de déboisement.	☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom OTAEGUI

Prénom Joseph

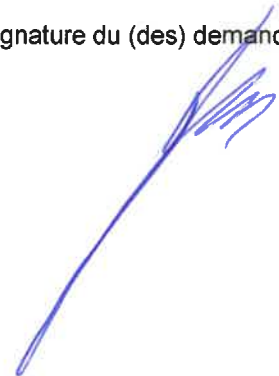
Qualité du signataire Représentant

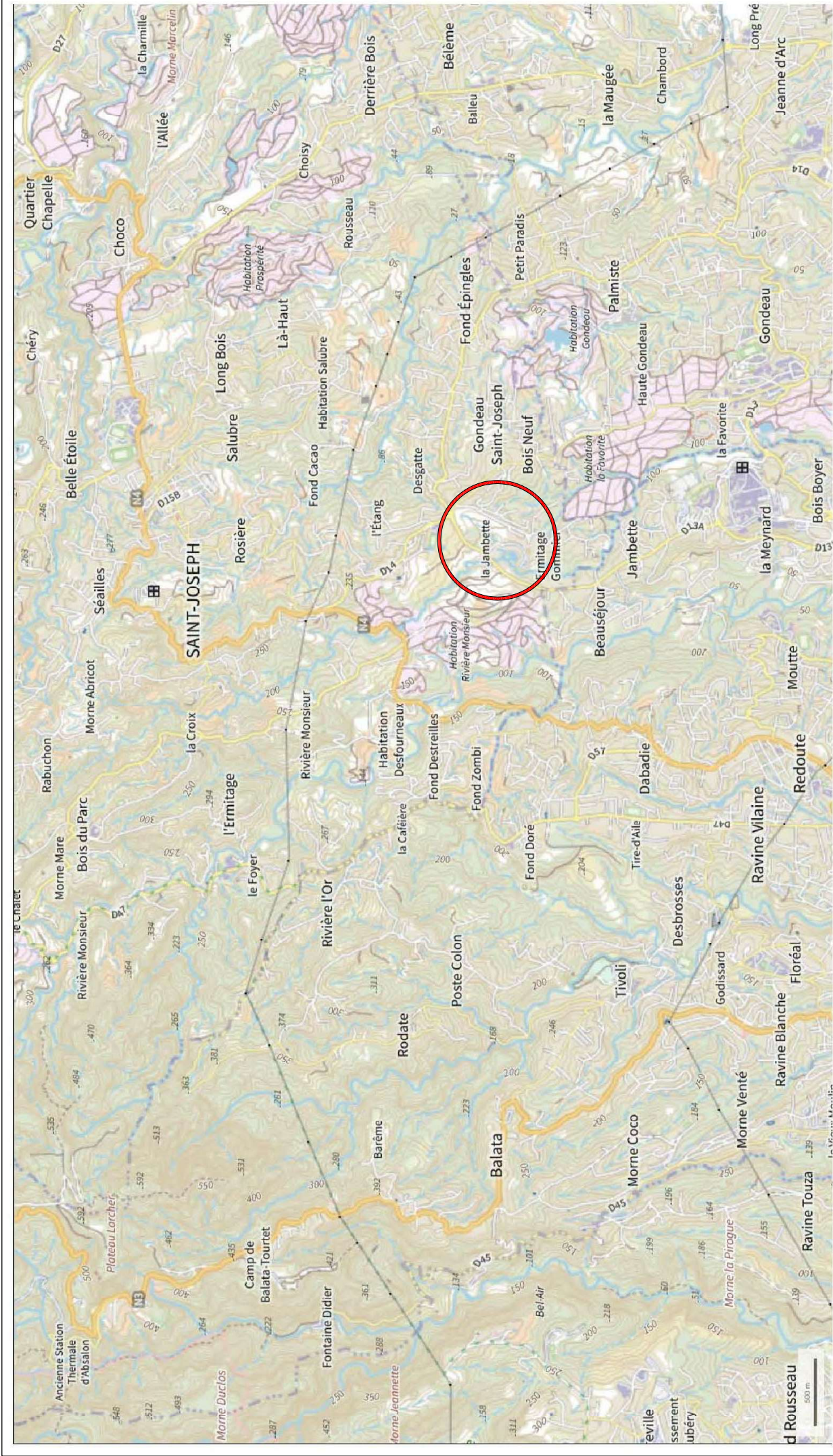
A SCHOELCHER

Fait le 2 3 / 0 9 / 2 0 2 5

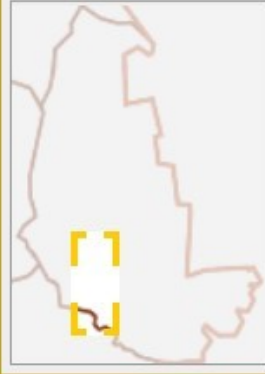
PHOENIX INVESTISSEMENTS
C/o SARL Jonileli-38 Rue Edmond AUBIN
97233 SCHOELCHER
Tél : 0596 39 75 45 - Fax : 0596 64 54 25
RCS FDF 915 114 607

Signature du (des) demandeur(s)





IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/informations-legales		Longitude : 61° 02' 18" W Latitude : 14° 30' 17" N	
3		DEMANE DE PERMIS D'AMENAGER PLAN DE SITUATION	
Maitre d'ouvrage : PHOENIX INVESTMENTS 38, rue Edmond AUBIN 97233 SCHOELCHER		PROGRAMME : Parcelle : Y 1313 - surface : 24 521,7 m² Lieu dlt " Habitation La Jambette 97212 SAINT-JOSEPH	
97212 SAINT-JOSEPH - HABITATION LA JAMBETTE ECHELLE 1/25 000 - format d'impression A3		Division en douze lots de la parcelle Y 1313 avec aménagement d'une voirie de desserte et construction sur le lot référencé n°7 d'un bâtiment tertiaire à R+3.	
25 août 2025 Echelle : 1/25000 Format impression A3		Maitre d'oeuvres : David-Richard JACQUA - Architecte D.P.L.G 41, Av. Emile Maurice 97233 SCHOELCHER Tel. : 0596 61 74 37 - Mob. : 0696 29 40 23 email : djjacqua972@hotmail.com	
IND A		DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	



> Centrer sur la commune
> **Centrer sur la feuille**



Système

RGAF09UTM20

X : Y :

> Mémoriser ce zoom
> Zoom mémorisé
> Zoom précédent

☐ Afficher un drapeau sur les parcelles en instance d'une mise à jour graphique

outils simples outils avancés

S'informer

Imprimer

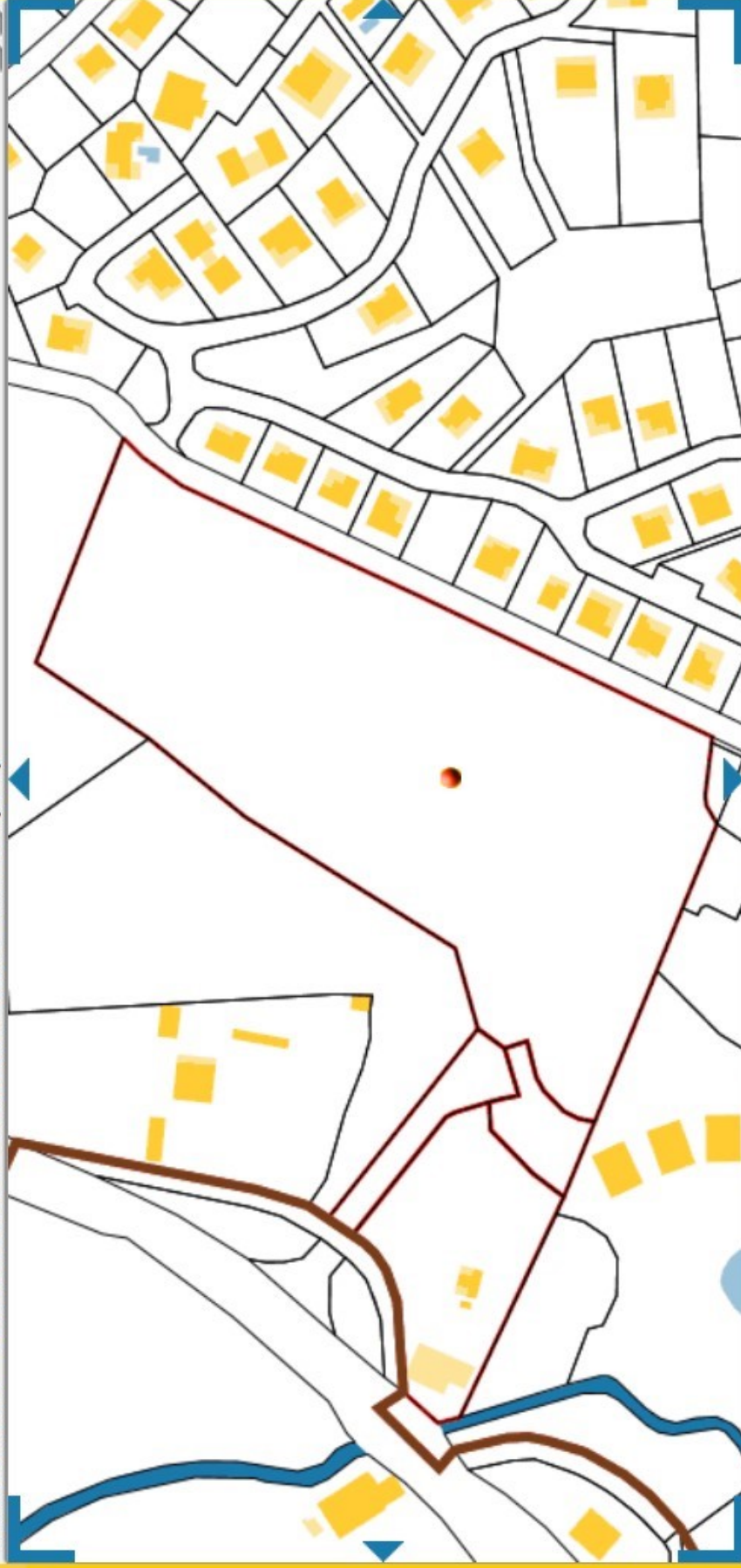
Légendes

> **DÉSACTIVER**

Affichage



> Mémoriser cet affichage



> Coordonnées en projection : RGAF09UTM20 X=711082.74 ; Y=1620625.43

> Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS) DMS (14° 39' 3" N - 61° 2' 24" O) - Latitude = 14.650877 N - Longitude = 61.040056 O

▶ Veuillez cliquer sur une parcelle pour démarrer une nouvelle sélection.

Informations littérales relatives à plusieurs parcelles

Nous vous proposons d'éditer le document (PDF) récapitulant l'ensemble des informations demandées.

ÉDITER

Informations littérales relatives à 4 parcelles sur la commune : SAINT JOSEPH (972).

Références de la parcelle 000 Y 1311

Référence cadastrale de la parcelle	000 Y 1311
Contenance cadastrale	952 mètres carrés
Adresse	CHE DIT DE L ERMITAGE 97212 SAINT JOSEPH

Références de la parcelle 000 Y 1312

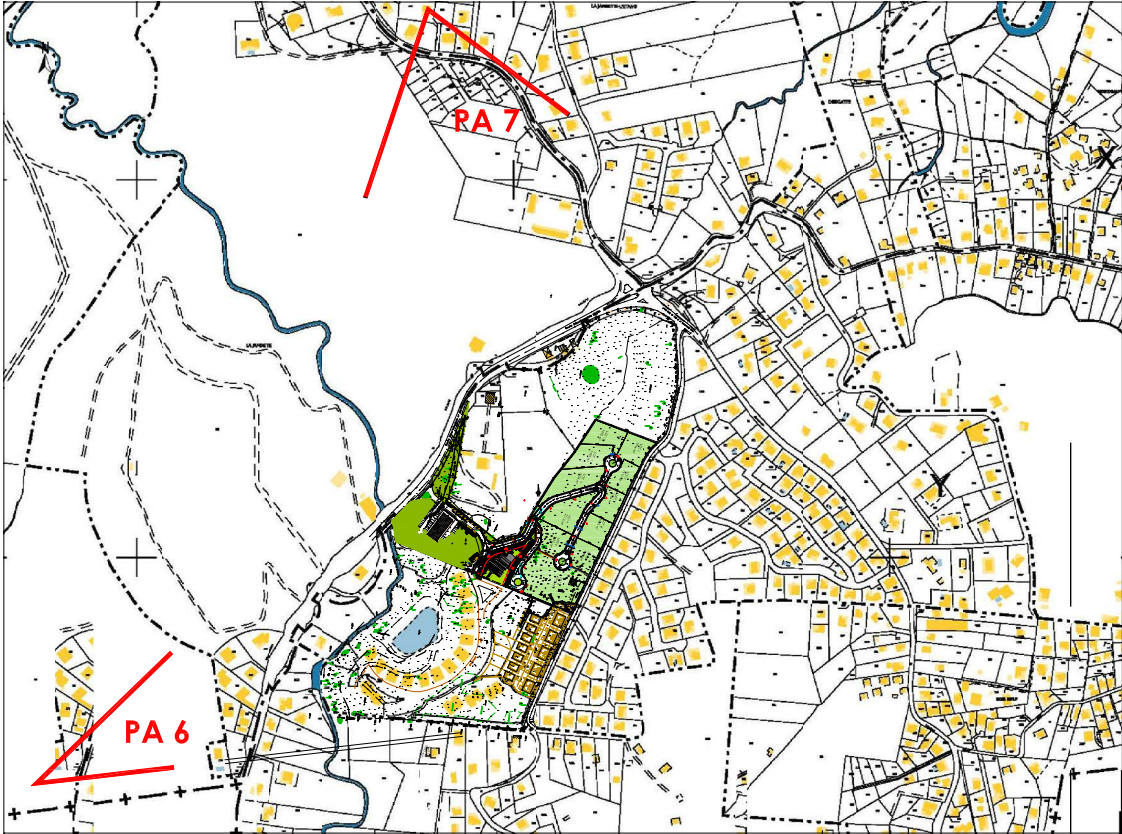
Référence cadastrale de la parcelle	000 Y 1312
Contenance cadastrale	1 187 mètres carrés
Adresse	CHE DIT DE L ERMITAGE 97212 SAINT JOSEPH

Références de la parcelle 000 Y 1313

Référence cadastrale de la parcelle	000 Y 1313
Contenance cadastrale	25 876 mètres carrés
Adresse	CHE DIT DE L ERMITAGE 97212 SAINT JOSEPH

Références de la parcelle 000 Y 1309

Référence cadastrale de la parcelle	000 Y 1309
Contenance cadastrale	4 634 mètres carrés
Adresse	CHE DIT DE L ERMITAGE 97212 SAINT JOSEPH



PLAN DE REPERAGES DES VUES - échelle 1/5000



PA 6 TERRAIN DANS ENVIRONNEMENT PROCHE - AOÛT 2025



PA 7 TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN - AOÛT 2025

MAÎTRISE D'OUVRAGE

PHOENIX INVESTISSEMENTS

38, rue EDMOND AUBIN
97233 SCHOELCHER

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE
D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- PROGRAMME :**
Parcelle : Y 1313 - surface : 26 521.7 m²
Lieu dit " Habitation La Jambette - 97212 SAINT-JOSEPH
- Divislon en douze lots de la parcelle Y 1313 avec aménagement d'une voirie de desserte
 - Construction sur le lot référencé n°7 d'un bâtiment tertiaire à R+3 de 2411.38 m² habitables, accueillant au rdc et au R + 1 des bureaux , au R + 2 une crèche d'une capacité de 58 lits au niveau et au R+3 des bureaux et un espace regroupant un accuell collectif de mlineurs (ACM) et un lieu d'accuell enfants-parents (LAEP).

PHOTOGRAPHIES TERRAIN

Format impression A1

GEOMETRE	BUREAU DE CONTROLE
VRD	COORDONNATEUR S.P.S.

<table><tr><td>A</td><td>B</td><td>C</td><td>D</td></tr><tr><td>E</td><td>F</td><td>G</td><td>H</td></tr><tr><td>ESO</td><td>APS</td><td>APD</td><td></td></tr><tr><td></td><td>DET</td><td>DCE</td><td></td></tr></table>		A	B	C	D	E	F	G	H	ESO	APS	APD			DET	DCE		<table><tr><th colspan="2">MODIFICATIONS</th></tr><tr><td>A</td><td>20/08/2025</td><td colspan="2">Première émission</td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="2"></td></tr></table>		MODIFICATIONS		A	20/08/2025	Première émission																																	
A	B	C	D																																																						
E	F	G	H																																																						
ESO	APS	APD																																																							
	DET	DCE																																																							
MODIFICATIONS																																																									
A	20/08/2025	Première émission																																																							
Numéro : 03A		<table><tr><td>Date : 20/08/2028</td><td>Echelle : 1/1000</td><td colspan="2">Dessin : DRJ</td></tr></table>		Date : 20/08/2028	Echelle : 1/1000	Dessin : DRJ																																																			
Date : 20/08/2028	Echelle : 1/1000	Dessin : DRJ																																																							
LES ENTREPRISES SONT TENUES DE VERIFIER LES COTES																																																									

MAÎTRISE D'OEUVRE :

David-Richard JACQUA - Architecte D.P.L.G
41, Av. Emile Naourice
97233 SCHOELCHER
Tél. : 0596 61 74 37 - Mob. : 0696 29 60 23
email : drjacqua972@hotmail.com

